



# Les échos

Du Conseil  
d'arrondissement  
du 15 mai 2024



## Les abords du collège La Salle sécurisé

### LES ABORDS DU COLLÈGE LA SALLE SÉCURISÉ

Pour réduire la vitesse automobile en amont du collège La Salle, rue Denfert Rochereau, un aménagement de sécurisation est réalisé dans le cadre de la Maille Cornier. Il s'agit d'agrandir les trottoirs, de créer une nouvelle traversée piétonne avec un trottoir filant, et d'installer d'une chicane.

Présentation du rapport sur « l'attribution d'un fonds de concours à la Métropole de Lyon pour l'année 2024 dans le cadre de l'opération « Accompagnement des apaisements d'écoles (éclairage public, espaces verts, accès) », par Élodie Trias, Adjointe aux mobilités et à la voirie, lors du Conseil d'arrondissement du 4<sup>ème</sup> du 15 mai 2024.

[Voir ou revoir le CA de Lyon 4<sup>ème</sup> du 15 mai 2024](#)

→ Prochain Conseil d'arrondissement : 11 septembre 2024, à 18h30.

En salle du Conseil et sur [la chaine YouTube de la mairie du 4<sup>ème</sup>](#)

## ÉLODIE TRIAS, rapporteur :

« Cette délibération concerne l'attribution d'un fonds de concours à la Métropole de Lyon pour l'année 2024, à hauteur de 800 000 euros maximum, pour accompagner les projets d'apaisement des écoles.

La Ville de Lyon participe financièrement aux travaux sur ses compétences en matière d'éclairage public, espaces verts, et selon plusieurs critères, piétonnisation, apaisement, aménagement de sécurisation.

Les objectifs des rues des enfants sont donc de :

- sécuriser et apaiser les abords des établissements scolaires ;
- offrir des lieux d'ébats et de déambulations pour tous les usagers ;
- améliorer les cheminements piétons et travailler sur la réappropriation de l'espace public pour et avec les enfants.

Le 4<sup>ème</sup> arrondissement n'est pas concerné par la programmation 2024 dans le cadre du fonds de concours à la Métropole. Néanmoins, nous avons procédé à une opération de sécurisation de l'entrée de l'école des Petits Canuts, avec l'installation d'une barrière et la sécurisation de la traversée piétonne.

D'autre part, un aménagement de sécurisation du collège La Salle sera très prochainement réalisé dans le cadre de la Maille Cornier. Il s'agit en premier lieu de sécuriser les déplacements piétons, agrandir les trottoirs en amont du collège au droit de la boulangerie et créer une nouvelle traversée piétonne, un trottoir filant au bout de la rue Jérôme Dulaar. Il s'agit donc d'apaiser, de réduire la vitesse automobile en amont du collège avec l'aménagement d'une chicane.

Je profite de cette délibération aussi pour faire un petit point sur l'aménagement de la rue des enfants de l'école Joseph Cornier. Il manque la fresque artistique qui sera prochainement réalisée par les élèves début juin. Les abat-jours de l'éclairage public seront également installés au mois de juin, ainsi que la boîte à livres et divers mobiliers.

Rapport adopté à l'unanimité.